

> Intitulé de l'emploi

Analyste financier

> Autres appellations

Chargé d'études financières

> Définition synthétique

L'analyste financier réalise des études financières complètes, rétrospectives et prospectives d'une collectivité, avant d'émettre des recommandations. Il gère la dette et la trésorerie de la collectivité.

> Activités principales

- Collecte d'informations internes (données financières issues des budgets et comptes administratifs, fonctionnement et objectifs stratégiques de la collectivité...) et externes (presse économique...)
- Exploitation et analyse des données recueillies par la mise en place d'outils d'analyse rétrospective et prospective
- Rédaction et présentation des résultats de ces études
- Conseil financier en matière d'orientation budgétaire, de la programmation des investissements, des risques et marges de manœuvre financiers, etc.
- Conseil en matière de placements financiers dans le cadre de la gestion de la dette et de la trésorerie

> Compétences requises

Savoir :

- Réglementation des finances publiques
- Techniques d'analyses financières
- Outils bureautiques

Savoir-faire :

- Maîtriser les outils de gestion financière (SURFI...)
- Analyser et synthétiser des données
- Récolter le maximum d'informations

• Comportements professionnels

- Sens de l'organisation
- Méthode et rigueur
- Initiative
- Disponibilité et discrétion
- Goût du contact
- Réaction rapide

> Conditions particulières d'exercice

> Tendances d'évolution

Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :

- Évolution du cadre comptable
- Consolidation des comptes (loi d'orientation sur l'aménagement du territoire de la république (ATR))

Impacts sur l'emploi (qualitatif) :

- Intégrer le savoir-faire dans le nouveau cadre comptable
- Compétence en comptabilité privée

> Proximité avec d'autres emplois

- Contrôleur de gestion
- Contrôleur financier